

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 8 octobre 2010

Service instructeur

Service des Actions Educatives et de la
Jeunesse

N° CP-2010-12-8-3

Service consulté

**SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS SCOLAIRES (PROGRAMME E252) :
INVESTISSEMENTS SCOLAIRES DU PREMIER DEGRE
ANNEE 2010 (CINQUIEME LISTE)**

Résumé : *La Commission Permanente a délégué pour programmer les subventions d'investissements scolaires du premier degré, tout au long de l'année. Ce rapport concerne une cinquième série de subventions relatives au programme 2010, pour un montant de 21 200 €.*

La Commission Permanente a délégué pour programmer les dossiers d'investissements scolaires du premier degré, après transmission des ordres de service ou lettres de commande par les maîtres d'ouvrage.

Quatre séries d'aides relatives au programme 2010 ont été adoptées par notre Commission cette année pour un montant de 639 186 €.

Une cinquième liste d'opérations, relevant de l'ancien Guide des aides, figure en annexe au présent rapport, pour un montant de subventions de **21 200 €**. Le programme 2010 s'élève par conséquent à ce jour à 660 386 €.

Une autorisation de programme de 1 350 000 € est prévue au BP 2010 et un crédit de paiement de 1 500 000 € a été inscrit au chapitre 204, nature 20414, fonction 21, code programme 2592 du budget 2010.

Je vous propose donc d'approuver la cinquième liste du programme 2010 des subventions d'investissements scolaires du premier degré pour un montant de 21 200 €, conformément au tableau figurant en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 8 OCTOBRE 2010

**Investissements Scolaires du 1er degré
PROGRAMME 2010 (5EME LISTE)**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant subventionnable HT	Taux	Montant de la subvention
ISP03942	GRIESBACH-AU-VAL Rénovation extérieure du bâtiment de l'école	44 611,00	36%	16 060,00
ISP03877	UFFHOLTZ Réhabilitation de garages en vue de la création d'une nouvelle salle de classe	51 404,00	10%	5 140,00
			Total	21 200,00